

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 28 (1956)

**Heft:** 8

**Artikel:** Orientation scolaire et professionnelle de l'enfant

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-124556>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENFANT

Dans le cycle de conférences organisé l'an dernier par l'Ecole des parents de Lausanne, un exposé était consacré au *choix d'une carrière*, et c'est en se basant sur les principes mêmes d'une réforme de l'enseignement secondaire actuellement à l'étude, que M. Pierre Chesse, directeur du Collège scientifique cantonal, a développé son sujet.

A l'intention des parents, nous nous référerons à M. Chesse lorsqu'il dit :

« Gardons-nous de choisir les études des enfants en fonction des traditions de famille, des désirs et des aspirations des parents. Observons l'enfant. Tests, lecture, application, résultats scolaires, loisirs, etc., tout doit être utilisé pour trouver ses aptitudes et ses goûts profonds, pour déceler le genre d'intelligence qu'il possède. »

L'orateur fait remarquer que les parents doivent avoir une connaissance exacte des possibilités d'études et de formation qui sont offertes à l'enfant ; ils doivent également se renseigner sur la durée des études qu'ils envisagent, leur coût, les possibilités qu'elles offrent (écoles spécialisées, professionnelles, etc.). Avoir recours au service d'orientation scolaire et professionnelle s'impose donc, sans pour cela négliger les observations personnelles. Il ajoute :

« Il faut ensuite tenir compte des divers facteurs que voici :

» *Goût profond de l'enfant*, en se méfiant de certaines « toquades » ou de goûts collectifs momentanés. Eviter qu'un enfant ne soit guidé vers un travail qu'il n'aimera pas faire. Quoi de plus triste, en effet, qu'une personne obligée de pratiquer toute sa vie un métier qu'elle déteste !

» *Aptitudes de l'enfant* : aptitudes intellectuelles et physiques. Des déficiences physiques même peu importantes (telles que le daltonisme, la tendance aux varices, etc.) peuvent barrer l'accès à certaines professions. A ce propos, j'aimerais ouvrir une parenthèse et relever que les maîtres qui croient devoir obliger des gauchers à se servir de la main droite risquent de provoquer des troubles profonds dans le psychisme d'un enfant. Un bon maître doit habituer peu à peu l'enfant à se servir

de la main droite également, mais il laissera l'élève écrire de la main gauche si tel est son naturel. Quoi qu'il en soit, il s'agit, avant de choisir une profession, de connaître les aptitudes physiques de l'enfant et de consulter pour cela un bon médecin.

» On tiendra compte ensuite, mais dans une mesure moins grande, des *résultats scolaires*. Ce n'est pas là un critère aussi important que certains le pensent.

» On s'occupera également du *marché du travail*. Certaines professions sont en plein développement et offrent de multiples possibilités. D'autres, au contraire, souffrent déjà de pléthore.

» Le *milieu familial* joue un rôle important, si important même qu'on peut presque toujours dire que, lorsqu'un enfant ne va pas, cela provient de sa famille (parents en instance de divorce, enfant ne trouvant pas chez lui le foyer ou le climat nécessaire). Mais il faut entendre aussi par milieu toute l'enfance, l'atmosphère dans laquelle l'enfant a vécu depuis son jeune âge, le degré d'instruction et de culture de son entourage, l'existence d'une bibliothèque, etc.

» Les *moyens financiers* des parents. Certaines études sont coûteuses. Elles entraînent de gros frais une fois terminées : il faut installer un pharmacien, un dentiste, un notaire ou un médecin. Certes, il existe des dispenses d'écolage ou des bourses d'études, mais cela ne supprime pas, pour les universitaires ou les élèves d'écoles spéciales, les frais de matériel, de pension, etc.

» Dans la recherche des goûts de l'enfant, le choix de ses lectures peut également donner des indications : ouvrages de technique, récits mythologiques, œuvres classiques. De même certaines tendances : enfants recherchant la compagnie de camarades plus âgés ou, au contraire, de camarades plus petits qu'ils peuvent « régenter ». Citons encore les collections qui dépassent le stade du collectionneur ordinaire, etc. Toutes ces observations, bien interprétées, peuvent être révélatrices et jouer un rôle dans l'orientation de l'enfant et le choix d'une profession. Rien ne doit être négligé dans ce domaine. Peu de facteurs ont une aussi grande importance que celui de l'orientation scolaire. »

## MAISONS FAMILIALES POUR ENFANTS ABANDONNÉS

Enfants orphelins, enfants abandonnés tendent de plus en plus à être élevés dans des conditions semblables à celles d'une vie de famille normale.

En Autriche, l'Oesterreichische Kinderdorf-Vereinigung Pro Juventute a érigé pour eux la colonie familiale de Rottenmann (Steiermark). Les parents nourriciers s'occupent de huit enfants au maximum, et le père travaille au dehors, comme dans n'importe quelle famille, tandis que la mère s'occupe du ménage et des enfants.

La revue *Pro Juventute* – qui précise que cette institution autrichienne ne dépend en aucune façon de l'œuvre suisse de Pro Juventute – donne d'intéressants détails sur ce village d'un caractère spécial. Voici quelques renseignements sur l'aménagement du logis :

Au cours des dernières années, quatre maisons familiales ont été construites : à la fois plaisantes et vastes, elles répondent aux exigences de l'hygiène et de la technique moderne. Chacune d'elles comprend au sous-sol : une cave à provisions, un local pour bricoler ou un